

LA GAZETTE d'AGUILCOURT

BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION

N°200

mars 2002

Site Internet : <http://www.aguilcourt.com>

Le Mot du Maire

Les évènements dramatiques ayant eu pour cadre le Conseil Municipal de Nanterre montrent la tentation pour certains administrés d'assouvir leurs frustrations sur des élus locaux ou des responsables de service public...

Bien des raisons peuvent être invoquées pour expliquer de tels actes et je n'aurai pas la prétention d'y apporter une quelconque réponse. Je ne pourrai que constater, de par ma fonction d'élu et ma profession d'enseignant, une perte des valeurs et des repères qui assurent les bases de notre société. Je citerai deux exemples qui me viennent rapidement à l'esprit :

⇒ Depuis maintenant quelques décennies, les pédagogues qui font évoluer les programmes scolaires ont sans doute pensé que le sens moral et civique était inné et qu'il était donc inutile d'en inclure l'apprentissage à l'école : exit les leçons de Morale et d'Instruction Civique dispensées aux élèves de l'école primaire, au caractère peut-être désuet mais qui contribuaient, même bien modestement, à l'Education, dans le sens le plus large, des futurs citoyens. Récemment, l'Instruction Civique a intégré le programme des collégiens.

⇒ Lorsque je dois intervenir de la façon la plus « diplomatique » pour rappeler à l'ordre un élève dissipé, un jeune trop bruyant ou un administré qui provoque une gêne, il m'arrive quelquefois de me trouver confronté à un refus total de dialogue, manifesté soit par une fin de non recevoir, soit pis encore par une surprenante violence verbale...

J'ai la désagréable sensation que la violence verbale ou physique devient le moyen principal de communication entre les individus de certaines catégories sociales. Il m'est arrivé de constater que certains jeunes (ou moins jeunes) ne se valorisent qu'en adoptant une attitude, un langage, emprunts de violence et restent réfractaires à toute autre forme de contact. Cela est lourd de conséquences et il est peu probable que la mansuétude, voire le laxisme, n'y pourront rien changer.

Les Maires de France ont été, lors de ces semaines préliminaires à l'Élection Présidentielle, invités à parrainer des Candidats. Cette noble responsabilité, puisqu'elle doit permettre l'exercice de la Démocratie, a été dévoyée par certains organes politiques qui ont sans doute utilisé ce principe de parrainage pour nuire à leurs adversaires. Si tant de candidats se présentent, certains sans aucune chance, c'est peut être pour bénéficier d'une audience nationale qui leur fait tant défaut en temps normal.

Il semblerait, d'autre part, que les médias (journaux, radios, TV, sondeurs...) privilégient d'ores et déjà certains candidats, rejetant, par là même, le principe du parrainage des élus locaux.

Jean-Marc LE GOUELLEC

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} Mars 2002

Tous les Conseillers étaient présents.

EVOLUTION DU PROJET DE REHABILITATION

DU 3, RUE J. FENAU

Le Maire a présenté une possibilité de plan de financement spécifique pour la rénovation de la maison du 3, rue Julien Fenau. Ce programme permettrait de financer l'intégralité de l'achat du foncier et les travaux d'aménagement, en bénéficiant de différentes subventions et prêts aidés. Cette opération serait menée grâce à une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage, conclue entre la Commune et Aisne Habitat. En

l'absence de données précises concernant les différents devis de travaux de rénovation, le Maire n'a pu présenter qu'une simulation concernant un projet différent. Lorsque les données financières seront plus précises, un plan de financement exact élaboré par Aisne Habitat, sera présenté lors du prochain Conseil.

RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT

Le Maire a présenté le devis de la Société Desgrippes, concernant l'installation de boîtiers de raccordement, et le Conseil l'a autorisé à inscrire cette somme dans la section d'investissement du budget primitif 2003 du Service d'Assainissement.

DEMANDES DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal a examiné les demandes de subventions et a décidé d'attribuer à :

- | | | |
|---|--------|--|
| * l'A.D.M.R. | 152 €. | à l'unanimité |
| * la Bibliothèque d'Aguilcourt | 152€ | à l'unanimité |
| * la demande de l'Ecole de Musique de Guignicourt | | a été rejetée (10 contre, 1 abstention). |

INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire a présenté aux Conseillers le courrier de Monsieur le Président du Conseil Général, l'informant qu'il proposerait à l'Assemblée Départementale, dans le courant de l'année 2002, de retenir notre dossier de réfection de la R.D. 62 en traverse de la Commune, au prochain programme pluriannuel 2003/2007.

Le Maire a informé les Conseillers du compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire de la Champagne Picarde qui s'est tenue le 20 février 2002 à Saint-Erme.

Prochaine séance : Vendredi 29 Mars 2002 à 20 h.

ÉTAT-CIVIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de Madame Renée DUME, survenu le 17 mars dernier. Elle était âgée de 82 ans. Elle fut longtemps Présidente du Club de l'Amitié d'Aguilcourt, après en avoir été l'instigatrice.

En 1987, elle quitta notre village pour s'installer avec son mari à PIA, un village près de Perpignan. Elle restait en contact avec notre village et était une fidèle lectrice de la Gazette.

Elle a été inhumée près de son époux Léon dans le cimetière de notre commune.

Nous présentons nos sincères condoléances à ses enfants, petits enfants et à toute sa famille.

TRIER, C'EST MIEUX...

Un dépliant intitulé Guide des déchetteries vient de vous être distribué à l'instar de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde. Il vous rappelle l'existence et les horaires d'ouverture des différentes déchetteries mise à votre disposition sur quatre sites différents ; le plus proche de notre village se situe à Guignicourt et propose, en été, cinq demi-journées hebdomadaires d'ouverture.

Vous trouverez sur ces sites des bennes et containers pouvant recevoir pratiquement l'intégralité de vos déchets : huiles, gravats, ferrailles, pneus, produits toxiques...

La présence de ces déchetteries présente deux avantages :

→ Une partie des objets et produits déposés sont dirigés vers des filières de recyclage, ce qui contribue au financement de l'élimination – fort onéreuse - des autres matériaux

→ Les dépôts sauvages d'huiles de vidange, de vieux meubles ou de sacs de détritrus sur les bords des chemins devraient normalement disparaître... Malheureusement, il arrive encore d'en constater !

L'accès à ces déchetteries est gratuit pour tout résident d'un village de la Communauté de Commune : il suffit uniquement d'obtenir sur présentation d'une facture justifiant de votre domicile la petite vignette verte que vous apposerez sur votre pare-brise.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture* de la déchetterie de Guignicourt,

le LUNDI, de 14h à 18h30

le MERCREDI, de 14h à 18h30

le VENDREDI, de 14h à 19h

le SAMEDI, de 10h à 12h et de 13h à 17h

* valables du 1^{er} avril au dernier samedi de septembre

Pour les personnes ne disposant pas régulièrement d'un véhicule, une fois par an a lieu un ramassage d'encombrants en porte à porte ;

**La prochaine collecte des encombrants aura lieu,
à Aguilcourt et Merlet :**

le lundi 27 mai 2002

à partir de 7 heures

**Il vous est donc demandé de sortir vos objets encombrants à
enlever dès la veille au soir.**

AIDE A LA FORMATION B.A.F.A. / B.A.F.D.

La Communauté de Communes de la Champagne Picarde, dans le souci de développer ou créer des activités a décidé d'aider financièrement les personnes ayant des projets d'animation à obtenir leur B.A.F.A. ou B.A.F.D.

Cette aide sera accordée, *sans conditions de ressources et sans conditions d'âge*, à toute personne résidant dans une des communes adhérentes à la Communauté de Communes de la Champagne Picarde.

Le montant des aides est de 304,90€ pour le B.A.F.A. et 457,35€ pour le B.A.F.D.

Les renseignements peuvent être obtenus en contactant le siège de la Communauté, 2 route de Montaigu, 02820 St ERME tél : 03 23 22 36 80

Les demandes de dossier doivent être effectuées avant le 30 avril 2002

INITIATION A L'ANGLAIS

Le Point Village de Guignicourt vous propose un nouveau service : Des CD ROM d'aide à l'apprentissage de la langue anglaise sont mis à votre disposition et vous permettent de bénéficier de la méthode « English+ » pour vous initier individuellement à l'anglais. Le support informatique rend l'apprentissage de l'anglais simple, drôle et rapide. C'est une méthode à la pointe de la technologie dans le domaine de l'apprentissage des langues assisté par ordinateur : En effet, elle contient un ensemble de graphiques en couleur, d'animations, de vidéos, de textes, de voix et de musiques numérisées.

Le Point-Village de Guignicourt dispose de six CDROM :

- deux pour les débutants (Primaire/Collège)
- deux de niveau moyen (Collège, Lycée)
- deux de niveau avancé (Lycée, Bac à Bac +2)

L'hôtesse du Point Villages pourra venir en aide aux personnes rencontrant des difficultés pour l'utilisation du matériel : une première démonstration sera faite gratuitement pour les personnes intéressées, une participation financière de 2,30€ par heure leur sera demandée si elles souhaitent poursuivre l'apprentissage .

Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu au Point Village de Guignicourt, dans le Hall de la Gare SNCF tél :03 23 25 36 80

LE THEATRE PRES DE CHEZ VOUS

A l'initiative de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde, un spectacle théâtral va être prochainement proposé aux habitants des cantons de Neufchâtel et de Sissonne.

Produit par la Comédie de Picardie, joué par la Compagnie Joker, ce spectacle sera présenté :

Le Jeudi 25 avril, à 20h30 à LA SELVE

Le Vendredi 26 avril, à 20h30 à BERRY au BAC.

La pièce présentée s'intitule :

Le Cid

all'improviso

Quatre personnages de Commedia dell'arte entrent en scène pour raconter, à leur façon, la célèbre pièce de Corneille : **Le Cid**...

Ils interprètent tous les personnages de cette pièce, mais du partage des rôles à la réalisation des scènes, tout est prétexte à la digression et à l'improvisation.

L'entrée est libre et des renseignements complémentaires sur l'organisation de ces spectacles est disponible au 03 23 25 36 80.

NOTRE REGION AU FIL DES CHEMINS...

La première

Fête Départementale de la Randonnée
aura lieu

**à Mauregny en Haye,
le dimanche 28 avril 2002.**

Seront proposés, à partir de 8h30 et tout au long de la journée :

- Des randonnées pédestres à thèmes,
- Une randonnée VTT,
- Des stands de restauration –buvette,
- Des animations musicales...

Cette manifestation est organisée par le Comité Départemental des Randonnées Pédestres de l'Aisne (tél : 03 23 79 09 35) et une plaquette de présentation est disponible en Mairie.